

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT**  
**SOCIETE NATIONALE D'EAU**



**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N°05-CME -  
SNDE-2025 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN (01) GROUPE  
ELECTROGENE DE 650 KVA POUR LA STATION ROSSO**

1. La société nationale d'eau (SNDE) a alloué dans le cadre de son budget d'exploitation, un montant afin de financer la fourniture d'un (01) groupe électrogène de 650 kVa pour la station de Rosso.
2. Les caractéristiques et les quantitatifs des matériels destinés à la fourniture sont indiquées dans le Cahier des Prescriptions Techniques (C.P.T.) et le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) figurant dans le présent DAOON.
3. La Société Nationale d'Eau (SNDE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats intéressés pour fournir le groupe électrogène de 650 kVa pour la station de Rosso.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société Nationale d'Eau (SNDE) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

**Siège central la Société Nationale D'Eau (SNDE),  
Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796 NOUAKCHOTT - Mauritanie,  
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31  
Secrétariat du Conseiller Responsable de la Cellule des Marchés, 2<sup>ème</sup> étage-Aile C.  
E-mail : [dg.snde@gmail.com](mailto:dg.snde@gmail.com)/[cellulemarches.snde2020@gmail.com](mailto:cellulemarches.snde2020@gmail.com)**

5. Les sociétés ou établissements nationaux et internationaux, peuvent concourir au présent dossier d'appel d'offres et doivent respecter les critères de qualifications suivantes :

- Les soumissionnaires doivent justifier la réalisation d'au moins un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq dernières années (appuyé par les attestations de chiffres d'affaires délivrées par les organismes compétents ainsi que les états financiers certifiés) de : **15.000.000 MRU** (trente millions d'Ouguiyas).
- Une attestation d'autofinancement pour un montant de **10.000.000 MRU** (vingt millions d'Ouguiyas).
- Les soumissionnaires doivent présenter dans leurs offres un engagement ferme du fabricant pour la livraison des quantités demandées des conduites et les compteurs.
- Les soumissionnaires doivent préciser un délai de livraison ne dépassant pas **2 (15) jours** à compter de la date de notification de Marché.

Néanmoins, la SNDE se réserve tout de même le droit d'apprécier si les soumissionnaires ont les capacités juridiques, techniques et financières garantissant la bonne livraison des fournitures demandés.

6. Les références du fabricant pour les fournitures proposées doivent être appuyées par les attestations de conformité.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement par virement non remboursable d'un montant de **2.000 Ouguiyas (Deux mille MRU)** dans le compte bancaire de la SNDE ouvert auprès de la **BPM compte N° 2000022001**.
8. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le **Jeudi 24/07/2025 à 12 H GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le **Jeudi 24/07/2025 à 12 H GMT** en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après :

Siège central la Société Nationale D'Eau (SNDE),  
Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796 NOUAKCHOTT - Mauritanie,  
Tél: + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31  
Secrétariat du Conseiller Responsable de la Cellule des Marchés, 2<sup>ème</sup> étage-Ail C.  
E-mail : [dg.snde@gmail.com](mailto:dg.snde@gmail.com) / [cellulemarches.snde2020@gmail.com](mailto:cellulemarches.snde2020@gmail.com)

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'au moins de **200.000 MRU (deux cents mille Ouguiya)**. Cette caution doit être établie par une banque de premier ordre établie et agréée en Mauritanie.
10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.
11. **La SNDE se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent DAOON.**

22 LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

MOHAMED MAHMOUD MOUJTABA

2/2

